Surzur infos

Mairie : 02 97 42 12 52 - mairie@surzur.fr

Infos en temps réel : www.surzur.fr

Mars 2014
N°155

Editorial du Maire

Chères Surzuroises, Chers Surzurois, Chers amis,

Pour tous les Surzurois et surtout nos enfants…

Par 66 voix d'écart, une nouvelle majorité communale va désormais gérer « notre belle commune, où il fait bon vivre ».

Avant de quitter mes fonctions de Maire, engagement démocratique, fort en termes de temps et d'énergie, je veux remercier tous les Surzurois qui ont voté le 23 et le 30 Mars 2014.

Vous comprendrez, aisément, que je remercie tout particulièrement les électrices et les électeurs qui ont accordé leur confiance à notre liste « Ensemble, continuons l'action pour tous les Surzurois ».

Compte tenu des arguments avancés et surtout de propos « calomnieux et allusifs » tenus à mon encontre, je souhaite que vous soyez tous bien informés.

S'agissant de la dette, les arguments mis en avant ressortent bien d'un débat démocratique sérieux que chacun peut et doit entendre auxquels j'ai apporté, ma vision claire des choses, le 28 Mars 2014, à notre dernière réunion publique à la Salle des fêtes.

Vous le savez, la dette est, bien sûr, le reflet des équipements et des services que nous avons mis en place pour la qualité de vie des Surzurois ! Les communes sans dette sont naturellement riches ou parfois sous-équipées !

Elles n'ont pas de crèches (Multi Accueil), ni d'Accueil de Loisirs sans hébergement pour leurs enfants, ni de Médiathèque, ni de Groupe Scolaire… Elles n'ont pas non plus la qualité des infrastructures que nous avons à Surzur, au profit de notre jeunesse et des associations.

Je vous dis que ma commune est endettée et à ceux qui nous disent « **vous vous rendez compte de ce que vous aller laisser à nos enfants** ! », je réponds bien volontiers « **oui, je me rends compte, on va leur laisser** :

- **une Maison de l'Enfance** *prévue pour 5 000 habitants,* avec tous ses services pour notre jeunesse ;
- **un Groupe scolaire** réhabilité récemment et en capacité de recevoir trois classes ;
- **une Médiathèque**, *prévue pour 5 000 habitants ;*
- **un nouveau Restaurant scolaire**, en cours de construction ;
- **un service d'assainissement** en cours de réhabilitation et une station d'épuration *prévue pour 6 500 équivalents habitants ;*
- **un Centre Technique Municipal** opérationnel ;
- **des services publics communaux de bonne qualité,** pour faire fonctionner, au mieux, ces infrastructures communales au profit de tous les Surzurois !

Les familles qui viennent s'installer à Surzur, elles aussi, sont endettées. Croyez-vous qu'elles vont laisser de la dette à leurs enfants ? Au contraire, elles auront ainsi constitué un capital dont la valorisation est certaine à SURZUR, si la commune continue son évolution !

Par ailleurs, des propos calomnieux ont été tenus par certains de la liste « un souffle nouveau pour Surzur », soit en réunion publique du 28 Mars 2014, soit à mes proches, le soir des élections du 30 Mars, et ce, par leur tête de liste ! Je leur réponds : « qui êtes-vous pour juger ainsi, un homme dont vous connaissez particulièrement la situation depuis 2008. Vous avivez ainsi la souffrance d'enfants, voire de petits-enfants déjà suffisamment éprouvés par cette maladie (découverte fin 2001) de leur maman, de leur mamie ! Je ne la souhaite à personne et même pas à mon pire ennemi! Mais, la tête haute, je leur réponds : « seul le jugement de mes enfants, petits-enfants, de ma belle-sœur et de mon beau-frère est permis ! Seul, celui-ci, m'importe ! ».

Je souhaite que, demain, la raison l'emporte au bénéfice de tous les Surzurois qui remercieront, après demain, notre action, menée au cours de ces treize dernières années, pour le développement de SURZUR et le bien-être de ses habitants ! Merci à tous les Surzurois de m'avoir permis de servir ma commune avec passion et ambition !

Marcel LE NEVÉ

L'info du mois
Vie communale
Vie culturelle
Vie sportive
Vie associative
Sécurité
Agenda
État civil
Conseil Municipal

L'info du mois

Le carnaval des deux écoles

Dimanche 6 avril, les écoles Victor Hugo et Saint André organisent conjointement le carnaval. Un repas est prévu à 12h à la salle des sports : carbonnade flamande, panna cotta pour adultes et jambon frites pour les enfants. Vous pouvez réserver vos repas auprès des membres des associations de parents d'élèves (amicale laïque et APEL) ou dans les commerces. Un défilé partira de la salle des sports à 15h, accompagné de plusieurs chars et de la fanfare de Noyal Muzillac. Puis un goûter et une animation ZUMBA clôtureront cette journée.

Venez nombreux participer à ce beau projet pour vos enfants !

Le carnaval du Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles (RIPAM)

Pour la 3ème année, le Relais va faire son CARNAVAL. **Mardi 22 avril**, venez nombreux regarder le défilé des tous petits. Cette troupe déguisée partira de la Maison de l'Enfance vers 10h15, passera dans le bourg au son des maracas et des tambours, pour se rendre à la Résidence des Îles (domicile partagé).

Vie communale

Cérémonie de citoyenneté

Samedi 1er mars au matin, 20 jeunes Surzurois ont répondu présents à l'invitation en Mairie pour la cérémonie de citoyenneté. Marcel LE NEVÉ, Maire, et Carole PRENGÈRE, adjointe à l'enfance et à la jeunesse, ont remis leur carte d'électeur aux jeunes de 18 ans inscrits sur la liste électorale et le livret du citoyens, en les sensibilisant à leurs nouveaux droits et devoirs. Ce moment privilégié d'échange entre élus et jeunes citoyens a été l'occasion d'aborder des sujets tels que les études, l'avenir etc. Un verre de l'amitié (sans alcool) a clôturé ce temps de sensibilisation à la citoyenneté.

Vie culturelle

Concert Chapelle ND de Recouvrance

Le groupe de musique traditionnelle de Mongolie, « **URYA musique** » se produira à la chapelle **vendredi 11 avril à 20h30** pour un concert exceptionnel, dans le cadre de leur tournée en France.
L'entrée est gratuite et la participation est libre.

Exposition à la médiathèque Marguerite LOHÉZIC :

A la médiathèque en collaboration avec Vannes Agglo

Du 14 avril au 17 mai 2014 : « Voyage onirique dans le monde Laëtitia LE SAUX ». Laetitia LE SAUX est illustratrice pour enfants.
Des originaux encadrés d'albums de l'artiste seront exposés.

Mercredi 23 avril à 15h30 : **spectacle *Ces loups-là !* / Séance tout public**. Inscriptions à partir du mercredi 9 avril 2014 à la médiathèque

Vie sportive

Calendrier sportif - avril 2014 :

Volley

- vendredi 11 : tournoi mixte (soirée)

Tennis

- dimanche 13 : Surzur – Pluneret TC (masculins + 35 ans)

Football

- vendredi 4 : Surzur - St Avé (loisir seniors)
- samedi 5 : Surzur – Plescop 3 (jeunes U11)
Plateau U6-U7 le matin avec les équipes de Surzur, Theix, Séné et Saint Avé (jeunes)
Rencontres U8-U9 le matin avec les équipes de Surzur, Theix et Ménimur (jeunes)
- samedi 12 : Surzur – Séné FC (jeunes U13)
- samedi 19 : Surzur – Plescop 2 (jeunes U13)
- dimanche 27 : Surzur 2 – Arzon (seniors masculins)

Taochinagot

Le club TAOCHINAGOT (Surzur et Séné) section kungfu a participé, samedi 22 et dimanche 23 février, à NIORT au championnat inter régional de kungfu. Yann DUSSOL, Philippe GOUEZIN et Clémence MAUPAY en sont les entraîneurs.

5 compétiteurs étaient inscrits en **sanda loisir uniquement** (combat pieds poings).

Audrey CONCHA,15 ans est médaille de bronze (surclassée en senior -56 kg).
Yann DUSSOL est médaille d'argent en senior -70 kg.
Des résultats très encourageants pour tous, qui concrétisent le travail et l'application pendant les entrainements. Merci aux supporters, parents et entraineurs, coachs.

Vie associative

La Section Airsoft Surzuroise Blacksheep (SAS Blacksheep)

L'Airsoft est une activité de loisirs opposant plusieurs joueurs équipés de réplique d'armes, propulsant des billes de 6 mm biodégradables. Les équipes d'Airsoft s'affrontent pour remplir les objectifs d'un scénario organisé. Les projectiles ne contiennent pas de peinture et le jeu repose donc uniquement sur le fairplay. Les règles de sécurité sont strictes et le jeu est interdit aux mineurs.
L'association créée en janvier 2014, compte actuellement 12 membres et est déclarée à la Fédération Française d'Airsoft (FFA). Elle récolte des fonds pour l'aide à la lutte contre la maladie de Crohn. La SAS Blacksheep recherche des terrains de grande surface (friches, bois …) pour son activité et en contrepartie les entretient.
sas.black.sheep@orange.fr / 06 84 94 50 51.
Photos et vidéos : sasblacksheep.forumpro.fr

1934 – 2014 : 80 ANS pour le Centre de Secours des Sapeurs-pompiers de SURZUR

Le premier Corps des Sapeurs-Pompiers de Surzur a été créé en 1934. Doté, à l'époque, d'une motopompe SAMDI, les Sapeurs-Pompiers n'intervenaient que pour l'incendie. N'ayant pas de local, le matériel était entreposé au garage SURZUR . Les tuyaux étaient mis à sécher dans la tour de l'église……On sonnait le tocsin pour les alertes……
Le 14 juin prochain, le Centre de Secours et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers souhaitent se rappeler ces 80 ans d'histoire et partager tous ces souvenirs avec la population. Afin d'organiser une exposition photos retraçant toutes ces années, **un appel est lancé aux Surzurois qui possèderaient des documents photographiques sur les Sapeurs-Pompiers, notamment avant les années 1980**.
Il est possible de les déposer au Centre de Secours (dans la boite à lettres ou à un sapeur-pompier que vous connaissez). Pensez à marquer au dos du document votre nom et adresse afin qu'il vous soit rendu.
Possibilité de scanner et d'envoyer par email à : sapeurspompierssr@orange.fr.
Merci d'avance pour votre participation à cet anniversaire.

Sécurité

Concours Gastounet

Comme chaque année, nos scolaires ont participé à ce concours de « dessins-messages sur la sécurité routière » organisé dans le cadre des actions menées par les Elus Référents Sécurité Routière (ERSR) du Morbihan. Jeudi 20 mars, un jury communal, composé de représentantes des parents d'élèves des écoles Victor HUGO et Saint André et d'élu(e)s a sélectionné neuf « œuvres » pour concourir au niveau départemental :

Catégorie 1 (CP-CE1)

Edeline FOSSARD - Victor HUGO
Hanaé HENRY - Saint André
Swann MÉTIVIER - Victor HUGO

Catégorie 2 (CE2-CM1)

Mathéo DELORME - Victor HUGO
Maelle RAMS - Victor HUGO
Louna LE GALLIC - Victor HUGO

Catégorie 3 (CM2)

Samuel BESCOU - Victor HUGO
Joseph CARTEAU - Victor HUGO
Nathan GUIMARHO - Victor HUGO

Agenda

Avril	Vendredi 4 Samedi 5 Dimanche 6 Vendredi 11 Dimanche 13	Conseil Municipal - Élection du Maire et des adjoints Repas du Club Bel automne Carnaval des écoles Concert à la chapelle - 20h30 : « URYA musique » Concours de pétanque en doublette - Pétanque loisirs Détente
Mai	Mercredi 7 Samedi 10, dimanche 11, samedi 17 Mercredi 21 Dimanche 25	Concours de boules - Club Bel automne Concours de boules - « La boule Surzuroise » Sortie à GUIDEL PLAGE - « Un pied d'avant l'autre » Foulées surzuroises - Élections européennes

Etat-civil

Décès : avec nos sincères condoléances

30/01/2014 : Rémy JEGO - rue Lann Floren
20/02/2014 : Annick ROCHARD - 11 lotissement du presbytère
22/02/2014 : Andrée LAMY - résidence des îles
15/03/2014 : Henri NICOL - Lambré

Naissance : toutes nos félicitations !

10/02/2014 : Amaël LE GALL - 11 rue des Rossignols
23/02/2014 : Perrine COCHAIN TOUZARD - 57 rue du général de Virel
2/03/2014 : Louis LEVESQUE LE ROY - 10 bis rue Lann Floren
18/03/2014 : Nathan MAROT - keryouarh

Conseil municipal

Extrait des délibérations du 26 février 2014

Le Conseil Municipal :
Á l'unanimité :
- fixe la participation 2014 de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'école Saint-André : 914,14 € pour un élève en maternelle et 264,30 € pour un élève en primaire : unanimité,
- décide d'allouer aux élèves surzurois des classes maternelles et élémentaires de l'école Saint-André, une subvention pour l'exercice 2014 de 54,44 € par élève pour l'achat de fournitures scolaires : unanimité ;
- décide de renouveler la décision du Conseil Municipal de subvention aux écoles dans le cadre des mesures à caractère social : 11 € par élève surzurois et par an et prise en charge des séances à Aquagolfe pour 4 classes par école ;

20 voix pour et 7 abstentions (R. Malzahn, N. Bleno, M. Crochet, P. Guillemain, M. Le Quintrec, M. Nadeau, P. Perse) :
- émet un avis défavorable sur la proposition d'acquisition à l'amiable de la propriété située 9 rue Jean Monnet, d'une superficie totale de 327 m², au prix de 180 000 €

22 voix pour et 5 voix contre (M. Le Quintrec, JL Touche, M. Nadeau, R; Nicol, P. Perse) : vote les comptes de gestion 2013

22 voix pour et 5 voix contre (M. Le Quintrec, JL Touche, M. Nadeau, R; Nicol, P. Perse) : statue sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2013

21 voix pour et 6 abstentions (M. Crochet, M. Le Quintrec, JL Touche, M. Nadeau, R; Nicol, P. Perse) : vote les subventions 2014 aux associations :

Association	Subvention 2014	Association	Subvention 2014
Archers de Surzur	1 500 €	UNACITA	120 €
Étoile sportive	2 500 €	Club du Bel automne	250 €
Futsal	500 €	Cavaliers d'Er Hoëdic	400 €
Handball	2 000 €	Familles Rurales	800 €
Taochina Got/kung fu	500 €	Musicales du Golfe	1 200 €
Volley club	250 €	Donneurs de sang	380 €
Foulées de Surzur	280 €	Faire face ensemble	200 €
Subaquatique de Rhuys	200 €	Les enfants d'abord (pour le carnaval)	350 €
Total	**7 730 €**	**Total =**	**3 700 €**

20 voix pour et 5 voix contre (M. Le Quintrec, JL Touche, M. Nadeau, R; Nicol, P. Perse) : vote les comptes administratifs 2013 (budget principal, service funéraire, Z.A. de Lann Borne)

Extrait des délibérations du Conseil Municipal du 12 mars 2014

►Á l'unanimité :
- Création d'un poste de coordonnateur Enfance Jeunesse à temps complet
- Tarifs des camps 2014 : Accueil de Loisirs et Activités Jeunesse Intercommunales

►21 voix pour et 5 abstentions (M. LE QUINTREC, M. NADEAU, R. NICOL, JL TOUCHE, P. PERSE) :
- Vote des subventions 2014 aux associations :

Association	Subvention 2014
Tennis Club Surzurois	900 €
Société de chasse St Hubert (piégeurs de ragondins)	780 €
Union départementale des sapeurs-pompiers du Morbihan (œuvre des pupilles orphelins)	110 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Surzur	320 €

►20 voix pour et 6 abstentions (C. PRENGERE, R. MALZAHN, M. CROCHET, N. BLENO, C. PRUNIÈRE, P. GUILLEMAIN) :
- Vote des taux d'imposition 2014 : maintien des taux 2013 :

taxe d'habitation	taxe foncière sur les propriétés bâties	taxe foncière sur les propriétés non bâties
15,63%	22,13%	49,94%

►19 voix pour, 2 voix contre (N. BLENO, P. GUILLEMAIN) et 5 abstentions (C. PRENGERE, R. MALZAHN, C. LAMBERT, M. CROCHET, C. PRUNIÈRE) : autorisation de programme / crédits de paiement – restaurant scolaire : 1 812 800 € au titre de 2014

►14 voix pour, 11 voix contre (C. PRENGERE, R. MALZAHN, C. LAMBERT, M. CROCHET, N. BLENO, C. PRUNIÈRE, P. GUILLEMAIN, M. LE QUINTREC, M. NADEAU, JL TOUCHE, P. PERSE) et 1 abstention (R. NICOL) : autorisation de programme et crédit de paiement (AP / CP) pour le réaménagement de la rue des Sports et de la place de la Gare : coût total de l'opération = 950 000 € dont 500 000 € pour 2014

►Vote des budgets primitifs 2014 :
- Budget principal : 14 voix pour, 11 voix contre (C. PRENGERE, R. MALZAHN, C. LAMBERT, M. CROCHET, N. BLENO, C. PRUNIÈRE, P. GUILLEMAIN, M. LE QUINTREC, M. NADEAU, JL TOUCHE, P. PERSE) et 1 abstention (R. NICOL)
Section de fonctionnement : 3 505 751,01 € / Section d'investissement : 3 362 706,82 €
- Budget annexe du service funéraire : 14 voix pour, 10 voix contre (C. PRENGERE, R. MALZAHN, M. CROCHET, N. BLENO, C. PRUNIÈRE, P. GUILLEMAIN, M. LE QUINTREC, M. NADEAU, JL TOUCHE, P. PERSE) et 1 abstention (C. LAMBERT),
Section de fonctionnement : 11 078,78 € / Section d'investissement : 180,78 €
- Budget annexe de la Z.A. de Lann Borne : 14 voix pour, 10 voix contre (C. PRENGERE, R. MALZAHN, M. CROCHET, N. BLENO, C. PRUNIÈRE, P. GUILLEMAIN, M. LE QUINTREC, M. NADEAU, JL TOUCHE, P. PERSE) et 2 abstentions (C. LAMBERT, R. NICOL) : Section de fonctionnement : 172 000,00 € / Section d'investissement : 102 272,55 €

Les membres du Comité de rédaction du Bulletin Municipal qui se sont toujours réunis dans la convivialité durant ces 6 dernières années, vous remercient de l'attention que vous avez portée à la lecture de celui-ci , et espère que vous avez trouvé de l'intérêt et du plaisir à le découvrir chaque mois.

Directeur de publication : Marcel LE NEVÉ, Maire de Surzur
Membres de la Rédaction : Christian LAMBERT, Marie-Paule LOISEAU, Sylvie GRALL, Pascal GUILLEMAIN, Bernard GUILLO, Michèle NADEAU, André JUTIER, Gilbert LE NILLON, Norbert LE PIRONNEC.